

**LE SECRETAIRE D'ETAT
CHARGE DE L'EMPLOI**

Nos réf. : EMP/2009/117474/M/FHL

Paris, le 17 FEV. 2010

Madame la Députée,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie de la réponse que m'a transmise Monsieur Christian CHARPY, Directeur Général de Pôle Emploi, que j'avais saisi faisant suite à votre courrier relatif aux inquiétudes que vous avez émises quant à la mise en œuvre de Pôle Emploi à Saint-Pierre-et-Miquelon.

En espérant que ces éléments répondront à vos interrogations, je vous prie de croire, Madame la Députée, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous


Laurent WAUQUIEZ

Madame Annick GIRARDIN
Députée de Saint-Pierre-et-Miquelon
126 rue de l'Université
75355 PARIS CEDEX 07 SP



pôle emploi

Arrivée: 26/11/2009



Réf: EMP/2009/117474/M

Monsieur Christian AVAZERI
Chef de Cabinet
Secrétariat d'Etat chargé de l'Emploi
139, rue de Bercy
Télédoc 144
75572 Paris Cedex 12

V/Réf: EMP/2009/117474/M/BDC-BUDGET-EMPLOI/CC
N/Réf: 20100102/0002964/LG

Paris, le 08 février 2010

Monsieur le Chef de Cabinet,

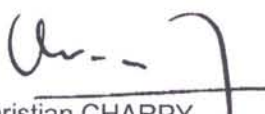
Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le courrier de Mme Annick GIRARDIN, Député de Saint-Pierre-et-Miquelon, adressé à Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, sur ses inquiétudes relatives à la mise en œuvre de Pôle emploi à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dès le début 2010, Pôle emploi a doté Saint-Pierre-et-Miquelon d'un budget de fonctionnement et d'intervention. Depuis novembre dernier, la Direction du réseau de Pôle emploi à laquelle est rattachée Saint-Pierre-et-Miquelon, au sein de la Direction Générale, s'est attachée à donner les moyens au site de Saint-Pierre de fonctionner, tout en prenant en compte le caractère atypique de sa situation.

La délégation d'un certain nombre d'actes aux responsables locaux, en termes d'indemnisation et de gestion de la liste, a été permise par différentes délégations ainsi que l'accompagnement du site dans l'élargissement de son offre de service aux demandeurs d'emploi. (Ex : ouverture d'un marché pour la mise en œuvre de la prestation Mobilisation Vers l'Emploi pour les demandeurs d'emploi en difficulté)

Un directeur de site mixte sera nommé dès la fin février et le directeur du réseau de Pôle emploi se déplacera à Saint-Pierre-et-Miquelon, courant mars, pour rencontrer les acteurs institutionnels et économiques. Nous suivrons avec attention l'activité du site et la mobilisation des moyens alloués.

Conscient des spécificités de ce territoire, je vous prie de croire, Monsieur le Chef de Cabinet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Christian CHARPY